

Décision

Générale

colonial

Décision n° 131-129-1907 portant mutations dans le personnel indigène.

n° 131-129-1907

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 juillet 1907

Numéro JO
n° 129 du 01/08/1907

Date du numéro
1 août 1907

TEXTE INTÉGRAL

l'indigène Ali est nommé aide-infirmier à l'hôpital, en remplacement de l'indigène Boubaker, licencié pour cause d'irrégularité dans le service, Il aura droit à une solde mensuelle de 30 francs. L'indigène Omar est nommé aide-infirmier en remplacement de l'indigène Sultan, démissionnaire. L'indigène Djama, marmiton, est nommé gardien sanitaire en remplacement de Ismaël, considéré comme démissionnaire. L'indigène Herci est nommé aide-cuisinier en remplacement de Djama, nommé garde sanitaire. L'indigène Cattane, infirmier à l'hôpital continuera ses services à l'infirmerie en remplacement de Mohammed Kébir, rappelé à l'hôpital.